

Informations préliminaires pour 2023

La conférence 2023 comprendra des symposiums, des sessions générales pour les communications individuelles, des sessions de posters et des tables rondes. Nous fournissons ici des informations préliminaires à des fins de planification: des détails sur la manière de soumettre des propositions seront fournis cet été.

Les propositions de symposiums ou de tables rondes devront être soumises avant la date limite du 1er septembre 2022.

Un symposium organisé comprend un ensemble de présentations thématiquement liées ainsi que du temps pour la discussion et/ou les questions-réponses.

Les tables rondes sont principalement destinées à la discussion d'un sujet distinct identifié par l'organisateur, qui sera responsable de l'organisation et de la modération de la discussion. Il n'y a pas de présentations formelles lors de la table ronde.

Les propositions seront acceptées entre le 1er août et le 1er septembre. Les instructions de soumission seront communiquées ultérieurement. Les soumissions (et les présentations) peuvent être rédigées en anglais ou en français.

Les propositions de sessions organisées comprendront un résumé de la session et une liste des présentateurs qui ont accepté de participer ou qui seront invités, ainsi que les titres provisoires des articles.

Les propositions de table ronde identifieront le sujet et le format de discussion proposé - par exemple, une discussion ouverte modérée entre les participants, une discussion entre les panélistes invités ou une combinaison. Si des panélistes sont envisagés, les noms doivent être inclus.

La plupart des sessions seront en format hybride, permettant des présentations en personne et en ligne. Les salles de classe et de conférence de Rice sont entièrement équipées pour les activités hybrides : les participants en personne pourront voir les participants virtuels sur un écran, et les participants virtuels pourront voir le partage d'écran du présentateur.

Le nombre de sessions de format uniquement en ligne sera limité. Elles seront programmées en début de matinée à Houston afin de maximiser la participation des membres et des participants situés dans des fuseaux horaires plus avancés. Veuillez prendre cela en considération si vous planifiez un symposium. Les sessions en ligne

peuvent être particulièrement utiles lorsqu'aucun participant n'envisage une participation en personne.

Le comité organisateur évaluera les propositions et informera les auteurs de sa décision avant le 30 septembre. Les critères d'évaluation comprennent la portée et le contenu des travaux; le comité organisateur peut recommander des changements ou demander que des articles ou une session entière soient considérés de façon alternative pour un format de poster/affiche.

Les abstracts des articles et des posters devront être soumis avant la date limite du 1er novembre 2022. Les formulaires et les procédures de soumission des abstracts seront disponibles au début du mois d'octobre. Les soumissions (et les présentations) peuvent être faites en anglais ou en français.

Tous les auteurs doivent être en mesure de respecter la Déclaration de comportement professionnel de la SAfA et veiller à ce que leurs contributions soient conformes aux valeurs de la Société.

Une remarque sur les rôles des participants

Pour maximiser la participation, chaque participant pourra endosser jusqu'à trois des rôles suivants :

- Présentateur d'un poster ou d'un article. Chaque participant ne pourra être l'auteur principal/présentateur que d'UN seul article ou d'UN seul poster.
- (Co)président de symposium ou de table ronde. Les participants peuvent présider plus d'une session.
- Modérateur de symposium. Les participants peuvent tenir la fonction de modérateur dans plus d'une session.

Par exemple, un participant peut être l'auteur principal/présentateur d'un article et coprésider deux symposiums. Tous les participants ayant un rôle actif dans la conférence doivent être membres de la SAfA. Pour les articles et les posters, le nombre de coauteurs (non présentateurs) n'est pas limité.

Adhésion en règle à la SAfA

La qualité de membre donne le privilège de participer à la réunion biennale de la SAfA. Tous les participants de la réunion de la SAfA 2023 doivent subséquemment être membres en règle de la Société, aussi bien au moment de l'inscription que lors de la conférence elle-même.

Pour les questions concernant le processus ou les modalités de soumission vous pouvez contacter les organisateurs de la conférence SAfA à l'adresse safa2023conference@gmail.com.